

22 juillet 2004

OMC-CYCLE DU DÉVELOPPEMENT DE DOHA: UNICE PLAIDE EN FAVEUR DE DÉCISIONS ÉQUILIBRÉES FIN JUILLET

Les Membres de l'OMC décideront les 27-29 juillet à Genève de remettre ou non sur les rails les négociations du Programme de Doha pour le développement et de donner ou non un nouvel élan au système multilatéral de l'OMC. Les enjeux sont de taille pour les entreprises européennes en matière d'accès aux marchés et de futur développement des structures d'échange et d'investissement dans un environnement international en pleine mutation. C'est pourquoi UNICE demande aux négociateurs communautaires de continuer à rechercher avec vigueur un accord cadre sur la finalisation des négociations du DDA qui soit équilibré.

UNICE est un fervent défenseur du système multilatéral des échanges de l'OMC. Elle souhaite plus que jamais que le cycle du développement de Doha débouche, dès que possible, sur des résultats significatifs et utiles à la fois pour les pays en voie de développement et les pays développés et améliore de façon durable le cadre de règles qui régit le commerce international. UNICE regrette que les ambitions initiales du cycle aient été sérieusement érodées après l'échec de Cancun.

"Pour UNICE, les décisions de juillet doivent permettre de relancer le processus de négociation sur des bases claires et réalistes et de déboucher, à l'issue du processus, sur une véritable libéralisation des marchés agricoles, de produits industriels et de services dans des délais raisonnables. Le statu quo n'est certainement pas une option pour les entreprises européennes dans un environnement global en mutation rapide" a déclaré Philippe de Buck, Secrétaire général de UNICE.

Bien qu'il reporte à plus tard des décisions importantes sur les modalités, paramètres et calendriers de négociation des divers éléments de la négociation, le projet de décision, daté du 16 juillet, qui a été soumis aux Membres de l'OMC va néanmoins dans la bonne direction. Il vise à fixer, pour chaque volet de la négociation, le cadre général, les grandes orientations et le niveau attendu des contributions des Membres. Un effort important a été fait sur le volet agricole pour intégrer les préoccupations des différents membres et ainsi contribuer à débloquent les autres volets de la négociation, facteurs vitaux de croissance économique. Pour UNICE, d'ici à la réunion OMC des 27-29 juillet, les négociateurs communautaires doivent veiller tout particulièrement à :

- assurer l'équilibre des propositions dans les divers volets de la négociation et entre les divers volets, chaque Membre devant contribuer au processus;
- garantir une formulation des dispositions pour les pays en voie de développement qui ne permette pas aux pays émergents et grands pays en développement d'échapper aux engagements et disciplines;
- obtenir une amélioration de l'annexe sur l'accès aux marchés des produits non agricoles afin de pouvoir arriver, à l'issue du processus, à des résultats substantiels en matière tarifaire et non tarifaire et résister à toute demande visant à l'affaiblir en ouvrant de nouvelles exceptions ou dérogations (Annexe B);
- maintenir un niveau d'ambition élevé et obtenir des échéances claires pour les services (Annexe C);
- garder la proposition de lancement des négociations sur la facilitation des échanges avec des clarifications sur les modalités de négociation (Annexe D);
- obtenir que des travaux puissent se poursuivre à l'OMC, entre les Membres intéressés, sur l'investissement, la transparence des marchés publics et la concurrence;
- s'assurer que les autres sujets de la négociation tel l'anti-dumping pourront être poursuivis activement.

UNICE est déterminée à poursuivre son action pour que la réunion de l'OMC de fin juillet soit un succès sur la base de décisions équilibrées et que l'OMC en sorte renforcée.

Note à l'éditeur

UNICE est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises. Présente sur la scène européenne depuis 1958, UNICE compte aujourd'hui 37 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 30 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.